

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 100

présenté par
M. Poisson-----
ARTICLE 11

Dans l'alinéa 53 de cet article, substituer aux mots :

« l'offre et la demande »

les mots :

« les offres et les demandes d'emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.